Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 333
31 janvier 1955

Instituer une journée de solidarité européenne

Proposition de recommandation
déposée par Mme Eva FINCKENSTEIN, von et d'autres membres de l'Assemblée

Le Comité des Ministres, dans son message spécial, transmettant à l'Assemblée Consultative le programme d'action du Conseil de l'Europe (Doc. 238), a proposé l'organisation d'une journée européenne dans les pays membres.

Une telle journée pourrait constituer l'équivalent en Europe de l'America)! Day qui, chaque année, manifeste la solidarité des Etats-Unis d'Amérique.

Le sixième Congrès Paneuropéen, réuni à Baden-Baden le ler novembre 1954, après examen des diverses dates possibles et pour éviter toute difficulté qui résulterait du choix d'une date liée à des événements politiques ou religieux, s'est prononcé à l'unanimité pour le choix du 21 mars comme « Journée de Solidarité européenne ».

Cette date, qui marque le premier jour du printemps, est susceptible d'être le symbole de l'entrée des peuples de l'Europe dans une période nouvelle d'union et de paix.

C'est dans cet esprit que je propose à l'Assemblée l'adoption du texte suivant.

L'Assemblée,

Accueillant chaleureusement la proposition faite par le Comité des Ministres dans son message spécial, transmettant à l'Assemblée Consultative le programme d'action du Conseil de l'Europe (Doc. 238), tendant à organiser une journée européenne dans les pays membres,

Recommande de choisir comme date de cette journée européenne le 21 mars, premier jour du printemps.

Signé (voir au verso)

Signé:

FINCKENSTEIN, von Eva, Allemagne